



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 87504

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la situation des femmes victimes de violences conjugales en France. Amnesty International vient en effet de publier un rapport qui met en avant les problématiques des violences au sein du couple et de la traite des femmes aux fins de prostitution. L'organisation non gouvernementale rappelle qu'une Française sur dix est victime de violences et que l'une d'entre elles meurt tous les quatre jours sous les coups de son partenaire. D'autres aspects, comme les obstacles spécifiques rencontrés par les femmes dans un contexte de migration, sont également abordés, en particulier la question des mariages forcés et des mutilations sexuelles féminines. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87504

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1996